



وزارة التكوين المهني والتشغيل  
Ministère de la Formation Professionnelle et de L'Emploi



***4<sup>ème</sup> Edition de l'Association Tunisienne des Femmes  
Ingénieures***

***Sous le Thème :***

***" Développement durable et Emplois du futur "***

**Hôtel Mövenpick, 15 Juin 2019**

Bonjour à toutes et à tous,

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

C'est avec un grand plaisir que je participe ici et maintenant à l'ouverture de cette 4<sup>ème</sup> édition de l'Association Tunisienne des Femmes Ingénieurs sous le Thème « **Développement durable et Emplois du Futur** ».

Je tiens à remercier l'Association Tunisienne des Femmes Ingénieurs en particulier, ainsi que tous ceux et celles qui ont participé à l'organisation de cet événement.

Mesdames et Messieurs,

Le marché de l'emploi, partout dans le monde et en Tunisie, est en pleine mutation. Certains métiers, vieux comme le monde, évoluent pour intégrer de nouvelles compétences dans leur pratique ; d'autres germent au gré des innovations. Quoi qu'il en soit, les opportunités de carrière sont nombreuses ! Et les jeunes diplômés ne s'y trompent pas. Ils sont de plus en plus nombreux à choisir cette voie. Zoom sur l'économie sociale et solidaire, l'Economie verte, ainsi que sur les emplois à finalité environnementale.

---

En France, près d'un million d'emplois (soit environ 4 % de l'emploi total) étaient mobilisés par les activités de l'économie verte en 2011. Ce qui en faisait, déjà, l'un des marchés les plus dynamiques de l'économie.

et près de 4 millions de métiers « verdissants » (représentant environ 14 % des professions), c'est-à-dire des métiers exercés dans d'autres secteurs de l'économie (bâtiment, chimie, industrie ou tourisme, par exemple) mais qui font appel à des compétences spécifiques en matière d'environnement.

Les éco-activités constituent le cœur des activités de l'économie verte. Parmi elles, la gestion des eaux et des déchets (75 % des emplois) ainsi que les énergies renouvelables mobilisent le plus de main d'œuvre et connaissent la plus forte progression.

Une étude réalisée en France liste les métiers d'avenir dans l'environnement et le développement :

- le traitement des eaux : 21,4 % des offres d'emploi
- des déchets : 13,2 %
- la prévention des risques environnementaux : 15 %
- la performance énergétique : 13,4 %
- les énergies renouvelables : 13,4 %
- la protection et l'entretien des espaces naturels : 12,4 %

Ce qui peut se présenter comme l'une des solutions à la problématique du chômage en Tunisie.

Mesdames et Messieurs,

Dans ce cadre, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi a développé depuis 2016 deux stratégies qui ont été élaborées sur la base d'un diagnostic de la situation actuelle :

❖ la Stratégie Nationale de l'entrepreneuriat et son Plan d'action opérationnel qui est en cours de mise en œuvre pour une période de trois ans allant de 2019 à 2012 et qui comprend six programmes :

✚ Le Programme EduPrenariat, d'un budget de 5M TND, qui a pour objectif de promouvoir l'éducation entrepreneuriale à travers le renforcement de compétences de près de 1 800 formateurs et plus de 17 000 étudiants et élèves.

✚ Le Programme Take-Off, d'un budget de 289M TND, qui vise à développer un ensemble d'instruments financiers et de services non-financiers permettant de créer plus de 4 000 TPPE et près de 10 000 emplois.

✚ Le Programme New Exporters, d'un budget de 46M TND, qui vise à introduire l'exportation dans la dynamique de l'entrepreneuriat tunisien.

- ✚ Le Programme Cataly-SME, d'un budget de 1,8M TND, qui se focalisera sur la mise en place d'un ensemble de mécanismes institutionnels favorables à l'environnement institutionnel et réglementaire de l'entrepreneuriat.
- ✚ Le Programme Génération+, avec un budget de 0,5M TND, visant à faire passer la part des TPPE dans les marchés publics à 25%.

❖ La Stratégie Nationale de l'Emploi qui en cours de finalisation qui vise à :

- Instaurer un modèle de développement capable de créer le plus grand nombre d'emplois décents et édifier une économie inclusive.
- Améliorer le climat d'affaires et de l'investissement et promouvoir le dialogue social.
- Moderniser les services publics de l'emploi et améliorer le processus d'accompagnement et d'appui des demandeurs d'emploi.

Mesdames et messieurs,

Les données relatives à l'emploi -surtout - des femmes sont alarmantes et l'écart entre Hommes et Femmes ne cesse de s'accroître ces dernières années : le taux étant de 22.7% pour les Femmes contre seulement 12.5% pour les

Hommes (en 2018) avec des taux encore plus élevés pour les Femmes diplômées du supérieur : 40.3% contre 18.7% chez les Hommes.

Et c'est face à ce problème aussi complexe, que l'économie sociale et solidaire peut être conçue parmi les réponses apportées pour contribuer à réduire ces écarts et à garantir l'inclusion économique de la Femme à travers le développement de l'esprit d'initiative solidaire, de créativité et d'innovation pour créer de véritables opportunités d'emploi décent.

L'Economie sociale et solidaire figure comme un axe majeur dans les deux stratégies et comme un gisement d'emploi et un nouveau mode d'entrepreneuriat qui peut s'ajouter aux métiers de l'environnement.

Mesdames et Messieurs,

C'est pourquoi, le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi travaille sur la promotion de l'économie sociale et solidaire et ce, dans une optique de création d'opportunités d'emploi décent dans le domaine de l'ESS pour les jeunes, Hommes et Femmes.

Le Ministère - dans le cadre d'une approche consensuelle et participative avec les départements ministériels et les partenaires sociaux - a coordonné les

travaux d'élaboration du cadre juridique relatif à l'économie sociale et solidaire.

Le projet de loi est actuellement au niveau de la Présidence du Gouvernement.

En plus, on a mis en place un régime juridique relatif à l'auto-entrepreneur qui vise essentiellement à inciter les entreprises informelles à se formaliser à travers :

- l'amélioration des chances de ces entreprises à se développer et être plus productives,
- L'amélioration de la protection sociale et l'élargissement de de sécurité sociale,
- L'élargissement de l'assiette fiscale qui contribue à l'assainissement budgétaire,
- La reconnaissance légale des employés,
- La facilitation de l'accès au financement bancaire, aux marchés publics et aux programmes gouvernementaux.

La loi apporte des avantages en termes de simplification des procédures de création de l'entreprise et en termes de transparence et une forte prédictibilité des taxes/impôts et charges à payer.

Elle aura pour effet de réduire le taux du secteur informel qui représente environ 50%.

Selon une étude du CERES les travailleurs informels sont au nombre de un Million dont 40% travaillent pour leur propre compte. Ce qui représente un

manque à gagner de deux 2 Milliards de dinars chaque année pour les recettes fiscales de l'Etat.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer mes remerciements aux organisateurs de cet évènement ainsi qu'à vous tous présents ici, tout en souhaitant que vos travaux soient les plus enrichissants. Et que nous pourrions collaborer ensemble pour la bonne cause qui est l'emploi des Jeunes et de la Femmes en Tunisie.

**Merci.**